

Soirée d'installation du Conseil de Développement renouvelé

Jedi 1er juillet 2010

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU GRAND LYON
© PIERRE GRASSET/ KALEIDO'SCOP
1ER JUILLET 2010



LIVRET D'ACCUEIL

Soirée du 1^{er} juillet 2010

Pour une soirée d'installation
du Conseil de développement conviviale
et interactive !

Ne pas oublier :

- ▶ « La participation ne se décrète pas, elle s'exerce » !
- ▶ « Oser laisser s'exprimer l'intelligence collective est la condition pour favoriser la participation active » !
- ▶ « Favoriser l'interconnaissance, l'interaction et la création pour mieux travailler ensemble » !

Un programme en 4 temps

18h-19h30

Séquence 1 : Déambulation autour de plusieurs espaces d'information, d'expression et de rencontre(s).

19h30-20h00

Séquence 2 : Installation officielle du Conseil de développement renouvelé

20h00 - 20h45

Séquence 3 : Témoignages et messages forts sur les orientations et travaux du Conseil de Développement

20h45-21h15

Séquence 4 : Clôture de la soirée et mise en perspective

Le Conseil de développement du Grand Lyon, né en 2001 en application de la loi Voynet et refondé en 2006, est un lieu privilégié **de dialogue et d'échanges** dont s'est doté le Grand Lyon pour enrichir ses politiques publiques.

Cette instance rassemble des citoyens volontaires, des associations, des acteurs économiques, des organisations socioprofessionnelles, des universités, des acteurs culturels, etc. Autant d'acteurs de l'agglomération qui font le dynamisme d'un territoire et dont la rencontre, le débat et la confrontation des points de vue restent essentiels et enrichissants.

Suite au renouvellement de la composition du Conseil de développement en mai 2010, il était important d'installer le nouveau Conseil dans un cadre où les **dimensions politique, officielle et solennelle** auraient toute leur place, mais qui laisserait également des espaces pour **faciliter la rencontre et les échanges entre les membres**.

Accueillir les nouveaux membres, leur donner un premier aperçu du rôle du Conseil de développement comme instance de participation citoyenne, favoriser l'interconnaissance **et évoquer le sens de leur implication étaient les objectifs principaux de la soirée**. C'est plus de **220 personnes** qui ont eu l'occasion de se rencontrer **dans une ambiance conviviale**.

Elle s'est déroulée en **quatre séquences**, rythmées par l'animation de l'équipe de Kaléido'Scop.

1. Accueil et déambulation... le temps de la découverte

Pourquoi déambuler ?

Les moments et espaces non formels (fins de réunion, couloirs, pauses café, etc.) sont souvent aussi fructueux que les moments et espaces formels. Partant de ce principe, la soirée a été organisée afin de **permettre aux participants de créer leurs propres parcours de découverte du Conseil de développement**, en multipliant les opportunités de rencontres, les dispositifs et les supports d'information.

Les espaces proposés

- **La carte mentale**

Ce stand était **un espace d'expression** sur le thème de la participation citoyenne, **un outil pour construire de l'intelligence collective** à partir des représentations de chacun où les participants, nouveaux et anciens membres du Conseil de développement, ont été invités à proposer, questionner, affirmer, s'exprimer sur les enjeux du Conseil de développement, ses limites et son intérêt.



(photo : Jacques Léone)

Des réflexions, des questions, des critiques à formuler ?

Les membres du Conseil de développement sont invités à s'exprimer en quelques mots.



(photo : Jacques Léone)



(photo : Jacques Léone)

Les membres du Conseil de développement s'expriment au cours de la soirée via la carte mentale, prétexte également à des échanges directs.



(photo : Jacques Léone)

De gauche à droite : Pierre Houssais, Jean Frébault, Jean Pierre Picolet et Gérard Claisse rebondissent sur les messages de la carte mentale au cours de la soirée.





- **L'espace photomaton et les passeports**

Les participants ont été invités à trouver un compagnon, une personne différente (ancien membre-nouveau membre, retraité-actif, femme-homme...) pour être photographiés ensemble, afin de faire connaissance et d'alimenter un trombinoscope et un annuaire du Conseil de développement.

Le temps de la soirée ces photos ont été utilisées pour la conception de passeports où les participants pouvaient notamment exprimer leurs centres d'intérêt.



(photo : Jacques Léone)

- **Les stands d'information**

Certains membres investis dans l'ancien Conseil de développement ont pu partager leur expérience lors de cette soirée autour de plusieurs stands :

Philippe Tiberghien expliquait la démarche du Plan Climat Énergie au stand « **Pour une métropole sobre en carbone** ». Jean-Paul Bourgès et Maurice Bardel répondaient aux questions liées au « **Vivre ensemble, mixité sociale, habitat...** ». Les participants ont pu mesurer le travail accompli par le Conseil de développement en matière d'« **Aménagement et (de) qualité du cadre de vie** » avec Pierre-Yves Tesse et Maurice Abeille. Enfin Christian Bordone et Alain Dorieux ont pu présenter aux nouveaux membres les actes des séances info-débat et des forums, le rapport d'activité, la plaquette descriptive du Conseil de développement, etc. autour du stand « **Le Conseil de développement dans tous ses états !** »



(photos : Jacques Léone)



(photo : Jacques Léone)

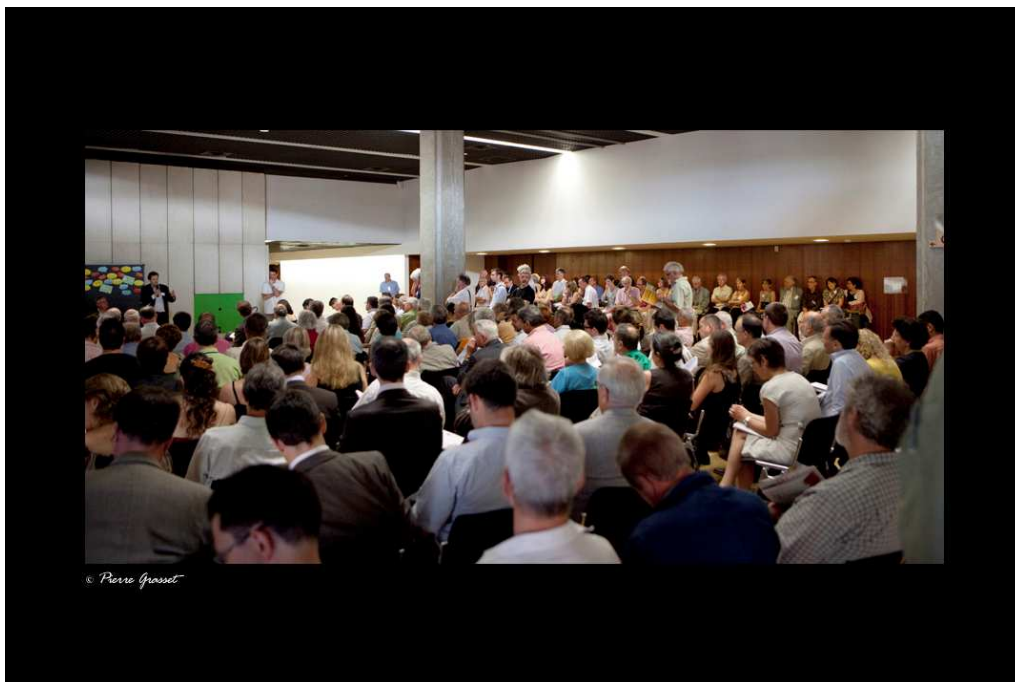
Un « **clown citoyen** » déambulait parmi les participants, les interpellant parfois, dans toute sa naïveté, sur ses questionnements sur la participation citoyenne, avec ses manières de faire, de dire, de participer ou d'interagir. Les questionnements qu'il a suscités ont pu enrichir la réflexion collective.

Des « **agitateurs** », jeunes d'horizons variés (étudiants, employés ou chômeurs, jeunes vivant en milieu rural ou dans les quartiers...), étaient présents pour guider les participants, interagir avec eux, recueillir leurs aspirations et être à l'écoute de chacun.

2. Installation officielle du Conseil de Développement

Après un message de bienvenue, **Jean Frébault**, Président du Conseil de développement, a présenté **Gérard Claisse**, Vice-président en charge de la participation citoyenne, du Conseil de développement et des relations avec les usagers, **Jacky Darne**, Vice-président en charge de la coordination du pôle ressources et des institutions, **Jean-Pierre Picolet**, président du Conseil de développement de Saint-Etienne Métropole et **Pierre Houssais**, directeur de la Direction de la Prospective et du Dialogue Public du Grand Lyon, puis leur a laissé la parole.

Afin de respecter et de laisser place à l'expression de tous, les intervenants se sont prêtés au jeu du minutage de leur temps de parole.



Plutôt que revenir sur l'histoire et le fonctionnement du Conseil de développement, **Gérard Claisse** a formulé deux grands messages :

- **aux anciens membres tout d'abord...** Gérard Claisse les remercie de **leur engagement**. Il rappelle que les objectifs du Conseil de développement, définis suite à la refondation de 2006, ont été en grande partie atteints aujourd'hui. Notamment, en termes d'efficacité, 18 contributions (dont 11 saisines politiques) ont été réalisées et les Vice-présidents les jugent de grande qualité. Les thématiques de travail ont été très riches et ont su parfois sortir du champ de compétences du Grand Lyon, confortant le Conseil de développement dans un rôle de « **laboratoire d'idées** ». Les méthodes de travail ont su s'adapter aux exigences des thématiques traitées : un forum dédié aux jeunes, un autre dédié aux personnes en difficulté absentes du débat public, des séances d'informations-débats, des visites sur le terrain, etc.
Gérard Claisse souligne également la qualité de l'accompagnement du Conseil de développement, assurée par la Mission Participation citoyenne de la Direction de la Prospective et du Dialogue Public, et la combativité, l'exigence, l'engagement et la disponibilité de Jean Frébault.



- **aux nouveaux membres ensuite...**
Gérard Claisse leur souhaite de réussir « **cette aventure singulière** » et « **d'améliorer la qualité de la délibération publique** ». Gérard Claisse rappelle combien les croisements de regards et la confrontation des idées sont importants pour tendre vers l'**intelligence collective**. Travailler collégalement signifie « **prendre acte des consensus comme des dissensus** ». Le Conseil de développement appelle un engagement exigeant dont il faut trouver la juste mesure afin de « **ne pas s'essouffler et s'y tenir** ».
Gérard Claisse rappelle aussi l'engagement de l'exécutif qui doit garantir l'indépendance et la liberté d'expression. Il aspire à ce que l'exécutif sollicite le Conseil de développement le plus en amont possible des politiques publiques et que les contributions soient mieux inscrites dans les processus de décision de la Communauté urbaine. Enfin, il souhaite à tous la bienvenue et formule le vœu que cet engagement soit source d'enrichissement pour les participants.

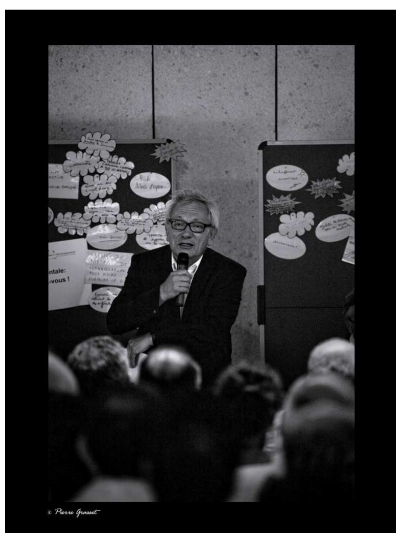


Pierre Houssais a souligné ce qui est pour lui la force des membres du Conseil de développement : **leur regard indépendant**. L'administration n'a pas besoin d'experts, de collègues, d'élus ou de consultants supplémentaires mais bel et bien « **de regards croisés pour l'interpeller, la remettre en cause...** ».

Il rappelle que la Mission Participation citoyenne de la Direction de la Prospective et du Dialogue Public est aux côtés du Conseil de développement pour porter et diffuser ses idées auprès des services afin qu'il ne serve pas « **d'alibi de concertation** ». Cette mission exige beaucoup de temps et d'organisation de la part de la Mission Participation citoyenne. Mais Pierre Houssais assure de l'engagement et de l'énergie de son équipe au service du Conseil de développement.

Jean Frébault évoque tour à tour les éléments suivants qui composent la participation citoyenne :

- « **l'éthique du débat** » : écouter les autres, respecter les temps de paroles et les différences ; savoir dépasser les intérêts ou points de vue que chacun défend habituellement et participer à la construction du « *bien commun* », à une vision partagée de l'intérêt général ;
- « **la posture du Conseil de développement orientée pour favoriser l'intelligence collective et être force de propositions** » : l'expertise citoyenne représente « *une valeur ajoutée* » qu'il est tout à fait pertinent de mobiliser ;
- « **l'indépendance dialoguante** » : le Conseil de développement ne doit pas avoir de tabous, et doit savoir rester en dehors des débats partisans. Il doit également trouver un équilibre entre les saisines et les auto-saisines ;
- « **la petite musique de la société civile** » : celle-ci peut s'exprimer à plusieurs voix, elle est souvent décalée et doit permettre d'investir « *des angles morts des politiques publiques* » et de « *s'ouvrir à des sujets de société* » parfois hors du champ de compétences du Grand Lyon ;
- « **l'exigence de fonctionnement démocratique** » : la démocratie « participative » a pour objectif d'enrichir la démocratie représentative, non de se substituer à elle ;
- « **l'ouverture** » vers d'autres citoyens, d'autres partenaires, d'autres territoires...



Jean-Pierre Picolet, ne revient pas sur le fonctionnement du Conseil de développement de Saint-Etienne Métropole, très proche de celui du Grand Lyon. Il préfère évoquer un travail collectif à quatre Conseils de développement : celui du Grand Lyon, du Nord Isère, du pays Viennois et de Saint-Etienne Métropole. Ceux-ci ont élaboré **une Charte de coopération** afin de travailler sur cette échelle de territoire, « *ce bassin de vie, plus grand que l'échelle d'une seule métropole* ». Une réflexion est d'ores et déjà engagée sur 2010-2011 afin de définir ce que signifie l'appartenance à ce territoire si grand. L'économie, les transports, les vallées de la chimie et du Giers, thèmes transversaux, sont et seront travaillés collectivement.

Jacky Darne excuse et représente Gérard Collomb pour cette soirée. Il rebondit sur les propos de Jean-Pierre Picolet et assure que l'exécutif est très sensible à ce que les Conseil de développement travaillent sur ces sujets et à cette échelle territoriale. Il salue par ailleurs Jacques Moulinier, premier président du Conseil de développement.

Jacky Darne revient sur l'existence de la Direction de la Prospective et du Dialogue Public, « *une originalité dans l'institution* ». Celle-ci contribue à **prendre du recul**, à « **échapper à la tyrannie de l'instant** » et à « **reconquérir le débat public** ». « *La légitimité n'est pas celle du suffrage universel, mais aussi celle de l'expertise d'usager, de l'expertise citoyenne* ». Chacun a les capacités d'analyser, d'observer. **La pluralité des regards enrichit les prises de position politiques**. C'est le cas par exemple quand dans l'interScot, le Conseil de développement insiste sur la dimension culturelle à prendre en compte. Enfin, Jacky Darne assure les participants de l'intérêt de l'exécutif envers le Conseil de développement et ses travaux.

3. Retours d'expériences de membres du Conseil de Développement et d'élus... des messages forts autour des travaux et des orientations du Conseil de développement

Membres du Conseil de développement et élus de la communauté urbaine font part de leur expérience et réagissent aux principaux messages de la carte mentale. Olivier Brachet, aujourd'hui Vice-président en charge de l'habitat et du logement social, et ancien membre du Conseil de développement, qui devait partager son expérience n'a pu se joindre aux intervenants.



Retours d'expériences

Sandrine Bitat, plus jeune membre du Conseil de développement sortant (collège citoyens volontaires) et seule témoin féminin de cette séquence, revient sur les méthodes de travail et assure les nouveaux membres d'une réelle liberté d'expression, de l'indépendance politique des débats. Elle insiste également sur le fait qu'il ne s'agit pas de proposer un avis d'expert, mais un avis de citoyen, sans autocensure. Sandrine Bitat souligne également que la parité n'est pas de mise au sein du Conseil de développement et invite les participantes à s'impliquer et à se faire entendre.

Nicolas Millet, (collège acteurs économiques, organisations socioprofessionnelles et syndicales) invite les nouveaux membres à « lâcher prise », à ne pas s'exprimer qu'en fonction de leur métier, de leurs compétences, etc. Il précise aussi que l'alternance de sujets très précis, comme par exemple le stationnement, et de sujets plus vastes, comme la ville durable, est fréquente au sein du Conseil de développement. Quant à la prise de parole, Nicolas Millet la juge satisfaisante puisque plus de 50% des membres du Conseil de développement prennent la parole en séance (ce qui n'est pas si courant dans les réunions). Il estime enfin que le Conseil de développement participe modestement au « vivre ensemble ».

Bruno Charles, Vice-président en charge du développement durable, utilise des interrogations portées sur la carte mentale et prend l'exemple d'une saisine récente du Conseil de développement pour y répondre. Dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat, Bruno Charles a saisi le Conseil de développement sur une posture originale : comment travailler sur l'éco-responsabilité ?

- « Les élus vous écoutent-ils ? » était une des questions portées sur la carte mentale par les participants à cette soirée. Bruno Charles répond par l'affirmative mais précise « *qu'il ne s'agit pas de donner raison à tout le monde mais bel et bien de recueillir une parole commune* ». La contribution sur le Plan Climat du Conseil de développement répond à cela : les membres ont su à la fois se positionner comme citoyens du monde et comme citoyens de leur quartier. « *La contribution finale est très riche* » estime Bruno Charles, « *beaucoup d'éléments peuvent être exploités pour inventer un développement urbain soutenable* ».
- « sobriété et solidarité » étaient mentionnées sur la carte mentale. Là encore, Bruno Charles note que la contribution du Conseil de développement sur le Plan Climat fait écho à ces idées. Elle propose en effet d'organiser d'autres modes de vie pour transmettre un monde vivable à ses enfants.
- « croissance et décroissance » ; à ce sujet, Bruno Charles précise que la transformation des villes est un chantier énorme. Une génération au moins sera nécessaire, après peut-être, pourrions-nous parler de décroissance...

Paul Latreille (collège citoyens volontaires) lui aussi a répondu à une interrogation portée sur la carte mentale : « approuvez-vous réellement toutes les contributions ? ». Pour sa part, la réponse est non, mais il ajoute aussitôt « *qu'il les écoute, les entend et ne fait pas sans* ». Gérant une association importante de Lyon il y a quelques années, Paul Latreille explique qu'il sait défendre un objectif précis mais qu'il a su changer de posture au sein du Conseil de développement pour « *entendre d'autres points de vue* ».



Patrik Paupy, (collège représentation territoriale des habitants) souhaite partager le travail du Conseil de développement avec les habitants, « *les sensibiliser aux questions globales* ». Son engagement est notamment guidé par la question suivante : « *comment passer des préoccupations locales à des préoccupations d'agglomération ?* ». Une meilleure articulation représente un enjeu important car « *des décisions importantes se prennent au niveau du Grand Lyon* ». Patrik Paupy prend pour exemple la réflexion sur la vision métropolitaine menée au sein du Conseil de développement. Au sein du 5^e arrondissement, deux thèmes de la vision métropolitaine ont été discutés et ont conduit à des propositions intéressantes. Encore une fois, Patrik Paupy rappelle que les membres du Conseil de développement ne sont pas experts, il les voit comme « *des relais, des interfaces entre les échelles territoriales* ».

Réactions et questions / réponses avec les participants de la soirée

- **Le Conseil de développement reste méconnu. Faut-il davantage aller à la rencontre des Grands Lyonnais ?**

Anne Bousquet, membre du Conseil de développement impliquée dans la commission Solidarité et Cohésion sociale, regrette que le Conseil de développement ne soit pas davantage connu des Grands Lyonnais et des médias locaux. Peut-être faut-il pour cela se déplacer, aller sur le terrain, pousser les gens à réagir, recueillir des paroles brutes... ?

Christian Mazuc suggère que les membres du Conseil de développement vivant dans une même commune aillent à la rencontre de leur Maire afin de faire connaître cette instance de dialogue de l'agglomération.

Bruno Charles va dans ce sens : il a déjà été sollicité par les conseils de quartier pour travailler sur le Plan Climat.

Pour mettre en place davantage de passerelles entre quartiers et agglomération, Patrik Paupy propose de constituer et de partager des méthodes de travail afin de « *mieux contribuer en fonction de nos préoccupations* ». Peu à peu, « *on y gagnera en cohérence et en lucidité sur les actions à mener* ».

Jean Frébault rejoint ses prises de position et assure que l'équipe y travaille. Il encourage les nouveaux membres du Conseil de développement à faire part de leurs propositions sur ce sujet.

- **Concrètement, comment s'organise le travail du Conseil de développement et quels sont ses effets ?**

Cette interrogation de René Mornex semble partagée par de nombreux participants.

Jean Frébault et Gérard Claisse annoncent que le mode de fonctionnement précis du Conseil de développement fera l'objet de réunions à la rentrée, vraisemblablement par collège. Chaque collège se réunira aussi pour élire ses représentants au bureau.

Jean Frébault reprend schématiquement l'organisation d'une saisine. Tout commence par un courrier officiel précisant la nature de la demande, un groupe de travail ad hoc - le plus transversal possible - est alors composé. Il est piloté par un petit groupe de pilotage et aidé dans son travail par la Mission Participation citoyenne. Puis des séances de travail sont organisées : invitations d'experts, débats, visites sur le terrain,

etc. Il s'agit de produire une contribution, pas à pas et collectivement, dans des délais très variables. Celle-ci est présentée, débattue et adoptée en séance plénière puis rendue publique. Un retour écrit a toujours lieu dans le cas d'une saisine, le groupe de travail et la Mission Participation citoyenne s'efforcent également de vérifier les suites des sujets traités par le Conseil de développement.

Gérard Claisse précise qu'il est très attaché à ce que les contributions du Conseil de développement soient mieux identifiées et utilisées. **Mieux assurer le suivi des contributions fait partie des objectifs de ce Conseil de développement renouvelé.** Après, il y a bien sûr des différences selon les sujets traités. Si pour la rédaction du ScOT, les propositions du Conseil de développement ont été peu prises en compte, l'Alerte sur la crise du logement a permis à plusieurs élus de reconsidérer la question de la production de logements sociaux.

- **Comment est composé le Conseil de développement ?**

Gérard Claisse rappelle que l'objectif de cette composition en six collèges est « *d'assurer une diversité de la représentation de la société civile organisée* ». Cette représentation est partielle mais elle se veut la plus large possible. Aux personnes regrettant l'apparent manque de diversité du Conseil de développement, Gérard Claisse répond que « *le collège citoyens volontaires, constitué sur la base du volontariat, a fait l'objet de quotas (genre, âge,...), mais la couleur de la peau n'est pas un paramètre pris en compte* ».

Conscient de son manque de diversité, le Conseil de développement est allé à plusieurs reprises à la rencontre des publics sous représentés dans le débat public : les jeunes par l'intermédiaire d'un forum jeunes sur le futur de l'agglomération (mai 2007) et d'un forum jeunes Plan Climat (mai 2010), les personnes en difficulté via des invitations en séances et des rencontres « *sur leur terrain* », etc.

4. Temps de clôture de la soirée : le moment d'un 1er bilan de la soirée

Les échanges se sont poursuivis autour d'un buffet de desserts, près du mur de passeports et via un bref questionnaire recueillant les avis des participants sur différents points.



(photo : Jacques Léone)

- **Que reprenez-vous de cette soirée ?**

« *Convivialité* », « *échanges* », « *nombreux participants* », « *esprit d'ouverture des intervenants* » sont apparemment ce qu'auront retenu les participants s'étant exprimés dans le questionnaire. Mais certains évoquent aussi un « *manque d'informations sur le fonctionnement du CdD* », des « *difficultés à créer des nouveaux liens* ».

- **Comment voyez-vous votre rôle au sein du Conseil de développement ?**

La « *participation régulière* » à un groupe de travail, une « *implication active* » dans les débats constituent pour beaucoup la première étape de leur engagement en tant que membre.

En effet il est un peu tôt, notamment pour les nouveaux, de définir leur rôle ; le souhait d'« *être (in)formé* », d'« *être libre de s'exprimer* » à la fois pour « *proposer* », « *réagir* » et « *élaborer collectivement* » un avis ou au contraire de « *se tenir en posture d'écoute* », est très largement revenu dans les questionnaires.

Toutefois, certains envisagent plus précisément d'« *apporter leur expérience personnelle* » ou « *professionnelle pour nourrir les débats* », de se faire « *le relais auprès des habitants* » dans leur quartier dans le but de « *faire évoluer les choses* ».

- **Quelles pistes de travail recommandez-vous de suivre ?**

Les réponses à cette question concernent à la fois des pistes de travail relatives au **fonctionnement interne** du Conseil de développement, mais aussi à l'**élaboration des contributions et à leur visibilité**.

- Il apparaît clairement que **la manière dont se déroule une séance de travail** est tout aussi importante que les objets de travail eux-mêmes. Plusieurs suggestions ont été avancées : employer « *un vocabulaire compréhensible par tous* », « *éviter de tomber dans les sujets trop techniques* », « *veiller à ce que tout le monde puisse parler* », « *respecter la parole de l'autre* », « *écouter* », « *exprimer et prendre en compte le dissensus* ».
- Certains membres n'ont pas hésité à proposer des sujets de travail précis, tels que « *la cohésion sociale* », « *l'économie* », « *les transports* », « *l'intergénérationnel* », « *la culture* », « *la métropole lyonnaise* », etc. D'autres ont insisté sur l'importance « *du collectif dans l'élaboration des contributions* », sur « *la nécessité d'ajuster la durée des démarches en fonction des thématiques* », sur l'intérêt « *de faire des visites de terrain* » et de continuer à « *écouter les habitants non membres du Conseil de développement* », notamment « *ceux qu'on n'écoute pas* ».
- Enfin il semble important de « **rendre plus visible** » le **Conseil de développement** en « *communiquant davantage sur ses travaux* » et leurs « *impacts dans la décision publique* ». Il a même été proposé de créer une « *commission des suites* » pour pouvoir évaluer la prise en compte des contributions par l'institution.

5. Pour aller plus loin...

Il est possible de :

- consulter le **site du Conseil de développement**

www.grandlyon.com/conseildedeveloppement

- et utiliser **l'espace extranet**

login : membredd

mot de passe : cdd_gl

- poser des questions à **l'équipe d'ingénierie du Conseil de développement** par mail à l'adresse : conseildedeveloppement@grandlyon.org

L'équipe d'ingénierie d'accompagnement du Conseil de développement fait partie de la Mission Participation citoyenne de la Direction de la Prospective et du Dialogue Public. Elle est composée de :

- **Jeanne Cartillier** (responsable)
- **Emmanuelle Gueugneau** (chargée de mission)
- **Marine Bontemps** (chargée de mission)
- **Graziella Fittipaldi** (assistante)



Document de restitution réalisé par Caroline Januel (membre du réseau de veille de la Direction de la Prospective et du Dialogue Public) et l'équipe de la Mission Participation citoyenne.
